



FERDINAND CHAMPAIN



658

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 11 novembre 1918.

Ferdinand Louis Félix CHAMPAIN, né le 22 octobre 1887, à la Boissière de Montaigu, cultivateur, fils d'Onésime CHAMPAIN, 41 ans, cultivateur à la Tartaudière de la Boissière de Montaigu, et de Célestine CHAMPAIN, 39 ans, son épouse, cultivatrice.

Ferdinand a les cheveux châtain très clairs, les yeux bleus, le front rond, le nez ordinaire, la bouche moyenne, le menton rond, le visage ovale, il mesure 1,63 mètre.

Inscrit sous le N° 125 de la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 5^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pieds à compter du 7 octobre 1908, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 4519, chasseur de 2^{ème} classe.

Envoyé en congé le 25 septembre 1910.

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans les réserves de l'armée active le 1^{er} octobre 1910.

Affecté au 3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale.

Rappelé à l'activité, en vertu du décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914.

Arrivé au corps le 3 août 1914. Passé aux armées le 5 août 1914.

Evacué blessé le 25 septembre 1915 par éclat d'obus.

Passé au 22^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale le 22 février 1916.

Evacué blessé le 27 septembre 1917.

Passé au 4^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale 1^{er} mai 1918.

Proposé pour changement d'armes pour fracture du tibia, cicatrice fragile, (blessure de guerre), décision de la commission de réforme de Marseille du 23 octobre 1918.

Passé au 20^{ème} Régiment d'Artillerie le 11 février 1919. Classé service auxiliaire pour invalidité inférieur à 10% le 7 mars 1919 par la commission de réforme de Poitiers pour : fracture ancienne du tibia ai 1/3 supérieur. Douleurs à la marche.

Mis en congé illimité de démobilisation le 1^{er} avril 1919.

Se retire à Saint Georges de Montaigu.

Réformé définitivement N° 1 pour : aggravation. Cicatrice crouteuse au niveau d'une fracture ancienne du tibia droit, suite à un éclat de grenade, arthrite du genou et amyotrophie du mollet, par la commission de réforme de Nantes du 29 avril 1930.

Citation à l'ordre du Régiment N° 193

A été décoré de la Croix de Guerre avec la croix de bronze.

